

Etudes ouvrières

Le Secrétariat de l'Association Internationale des Travailleurs (Internationale Syndicaliste Révolutionnaire antiétatiste, fondée en décembre 1922 au Congrès International des Syndicalistes révolutionnaires, tenu à Berlin), vient de publier une note sur une « Statistique Internationale des Conditions de Travail dans les différents pays » dont nous extrayons les passages suivants :

« Le quotidien de l'organisation syndicaliste de Suède, *Arbetaren*, vient de proposer l'élaboration d'une statistique exacte des conditions de travail (salaires, durée du travail, permissions et autres conquêtes de la classe ouvrière). Une telle statistique sur une échelle internationale aurait cet avantage que les ouvriers ne seraient pas, en présentant leurs revendications aux patrons, à la merci des statistiques capitalistes. Les ouvriers seraient aussi en état de corriger les fausses communications de la presse patronale sur la situation de la classe ouvrière dans les autres pays. Dans les pays où les conditions de travail et de la vie économique des travailleurs sont mauvaises, toutes indications sur les meilleures conditions dans d'autres pays, serviraient d'encouragement pour la conquête de meilleures conditions chez soi...

« Que toutes les sections de l'A.I.T. préparent, par l'intermédiaire de leurs syndicats locaux, les données trimestrielles sur les salaires, les durées de travail, le travail par pièce, etc., de façon à ce que ces tables présentent clairement le nombre de travailleurs qui jouissent de la journée de huit ou de six heures, le nombre de ceux qui travaillent à la pièce ou au salaire fixe et à quoi ils travaillent, et l'on aurait en main une aide de grande valeur pour le prolétariat en lutte. »

Les données seraient certes de très grande importance. Mais ne

serait-ce pas plus pratique – et n'économiserait-on pas du temps – si le Secrétariat de l'A.I.T., qui possède certainement une idée générale des conditions dans les différents pays, préparait, au préalable, une table statistique que les organisations locales ou nationales pourraient remplir périodiquement et lui renvoyer pour compilation et études ?



L'A.I.T., dont nous venons de parler, vient de prendre à son second Congrès (tenu à Amsterdam en mars 1925) une décision très intéressante sur la question d'études ouvrières. Voici le texte de la résolution du Congrès à ce sujet :

« Considérant que le développement de la crise mondiale met de plus en plus le prolétariat de tous les pays aux prises avec une solution pratique des problèmes politiques et économiques qui conduirait à l'émancipation intégrale des travailleurs ;

« Que l'étude de ces problèmes devient par là une des tâches les plus urgentes du mouvement ouvrier révolutionnaire ;

« Le deuxième Congrès de l'A.I.T. décide de créer une Commission Internationale d'Études, dont le but sera :

« D'élaborer une série de monographies sur les différents aspects du mouvement ouvrier, de la lutte contre le capitalisme mondial et des solutions des problèmes politiques, économiques et sociaux qui se posent devant le prolétariat en lutte pour le communisme libertaire ;

« Le Secrétariat est chargé de prendre toutes les mesures pour la publication de ces monographies, directement ou par l'intermédiaire des centrales nationales, en autant de langues que possible. »

C'est la première fois, croyons-nous, qu'une organisation syndicaliste anti-étatiste pose le problème dans toute son

étendue et entreprend la publication régulière d'une série d'études sur l'organisation concrète de la Révolution Sociale.

Il ne reste qu'à espérer que la décision du Congrès de l'A.I.T. soit plus qu'un vœu de délégués et ne reste pas lettre morte.

□

Nous parlerons à une autre occasion de la « Consultation Mondiale sur les Tâches de l'Anarchisme avant, durant et après la Révolution », entreprise par la Revue Internationale Anarchiste.

A.S.